Pôle “Agriculture Environnement Biodiversité” (AEB)

## **Appel à projets**

## Financement d’une thèse sur l’agrobiodiversitéco-financée par les **PTL2** (*Agroécologie et systèmes alimentaires*) et **PTL3** (*Biodiversité, écologie et évolution*)

Date limite pour la soumission : mardi 20 mai (17h)

Les PTL2 (*Agroécologie et systèmes alimentaires*) et PTL3 (*Biodiversité, écologie et évolution face aux défis des changements planétaires*) du pôle AEB de l’I-Site de Montpellier partagent un fort intérêt pour l’ensemble des composantes de l’agrobiodiversité, entendue ici comme la biodiversité au sein des espaces agricoles. Ce premier appel à projets se focalise sur la composante végétale de l’agrobiodiversité et plus précisément sur l’ensemble des espèces végétales semées ou plantées (annuelles ou pérennes qui constituent les productions visées, mais aussi plantes de service au sens large). En 2026, un deuxième appel à projets sera lancé, intégrant cette fois-ci l’ensemble des autres composantes de l’agrobiodiversité (espèces adventices et autres bioagresseurs, pollinisateurs, auxiliaires des cultures, organismes du sol, etc.).

Cet appel à projet vise à répondre aux attentes des deux PTLs en termes de connaissances sur l’agrobiodiversité. Le PTL3 s’intéresse avant tout à la caractérisation de l’agrobiodiversité et aux mécanismes écologiques et évolutifs qui la sous-tendent. Ces connaissances visent à optimiser, à l’échelle de la parcelle ou au-delà, les fonctions assurées par les agroécosystèmes dans un contexte de transition agroécologique.

Le PTL2, quant à lui, s’intéresse à la mise en œuvre concrète de l’agrobiodiversité au sein des systèmes de production agricole (intégration dans les pratiques et systèmes agricoles, diversification des systèmes de production) mais aussi son impact sur l’aval des chaînes de valeur (transformation-distribution-consommation) et sur la qualité nutritionnelle des produits issus de ces systèmes diversifiés.

Bien que complémentaires, ces axes de recherche restent encore trop souvent cloisonnés, ce qui limite la pleine mobilisation de l’agrobiodiversité comme levier pour accompagner la nécessaire et urgente transition agroécologique. Faire le pont entre ces disciplines constitue un véritable défi scientifique – un front de science – que nous estimons aujourd’hui mûr pour un dialogue interdisciplinaire renforcé.

### Objectif de l’appel

L’objectif de cet appel est de soutenir un **projet doctoral interdisciplinaire, à l’interface des thématiques portées par les deux PTLs**. Le ou la doctorant(e) devra s’inscrire dans une approche intégrée, mobilisant à la fois les dimensions écologiques ou évolutives de l’agrobiodiversité et ses dimensions agronomiques, technologiques ou nutritionnelles. Le financement du **salaire de la thèse (125 500 €)** sera complété par une enveloppe de **20 000 € de fonctionnement** dédié au projet. L’ensemble de ces coûts seront co-financés à 50% par le PTL2 et 50% par le PTL3.

Quelques exemples de questions possibles (non exhaustives) :

* L’agrobiodiversité est-elle suffisamment connue ? Comment explorer l’inconnu ?
* Quelle agrobiodiversité pour la transition agroécologique ? Quelles espèces ? Quelles variétés ?
* Quelle agrobiodiversité pour la transition agroécologique ? Quels assemblages de variétés ou d’espèces ?
* Quelle diversité pour quels systèmes agricoles ? Pour quelles fonctions ? Pour quels enjeux ?
* Quel lien entre agrobiodiversité cultivée et qualité nutritionnelle des aliments ?
* Comment les systèmes agro-alimentaires (transformation/distribution/consommation) peuvent-ils intégrer une diversité accrue au sein des systèmes cultivés ?

### Critères d’éligibilité et d’évaluation

* La thèse devra être co-encadrée par au moins un ou une scientifique dont l’unité est rattachée au PTL2 et un ou une autre scientifique dont l’unité est rattachée au PTL3.
* Le projet devra clairement articuler les deux dimensions portées par chacun des deux PTLs. Par exemple :

	+ Si le projet porte sur la qualité nutritionnelle d’un mélange d’espèces ou de variétés (ancrage PTL2), il devra également s’intéresser aux mécanismes écologiques ou évolutifs (PTL3).
	+ Si le projet explore les processus écologiques de la diversification (ancrage PTL3), il devra inclure une réflexion sur ses implications agronomiques, technologiques et/ou nutritionnelles (PTL2).
* À projets équivalents, les sujets co-encadrés par de jeunes scientifiques (< 5 ans après leur recrutement) seront privilégiés. L’HDR est requis pour l’un des deux porteurs a minima.

### Modalités de sélection

La sélection s’effectuera en trois étapes :

1. **Sélection du projet de thèse** par un comité composé de membres des comités de pilotage des PTL2 et PTL3 ainsi que de membres externes.
2. **Diffusion de l’offre de thèse** par les encadrant·e·s du projet retenu. Ils ou elles sélectionneront jusqu’à trois candidat·e·s maximum.
3. **Auditions** des candidat·e·s présélectionné·e·s devant un jury composé des encadrant·e·s, de membres des comités de pilotage des PTL2 et PTL3, ainsi que de représentant·e·s de l’école doctorale.

### Gestion administrative et financière

* Le contrat doctoral sera géré par l’Université de Montpellier.
* Le suivi de la thèse sera assuré par l’école doctorale Gaia selon les procédures habituelles (comités de suivi, formations doctorales, etc.).
* L’enveloppe de fonctionnement sera versée aux unités des encadrant·e·s, selon une répartition à justifier dans le dossier de candidature.

### Soumission du projet

Le document de soumission, disponible ci-dessous, sert de trame pour la proposition de sujet de thèse (à rédiger en français ou en anglais). Le projet doit être envoyé à Aude Montout (aude.montout@umontpellier.fr) avant le mardi 20 mai (17h, heure de Paris).

### Informations complémentaires

**Bref descriptif des deux Projets Thématiques Longs (PTL) :**

**PTL2 - Agroécologie et Systèmes Alimentaires (Coord. Philippe Hinsinger)**

L’objectif du PTL2 est d’accompagner la transition agroécologique et la mise en place de systèmes alimentaires sains et durables. L'enjeu est de promouvoir des recherches interdisciplinaires et trans-sectorielles qui intègrent l’ensemble des dimensions environnementales, économiques et sociales des systèmes agri-alimentaires pour améliorer leur résilience et réduire les impacts sur la santé globale (humaine, animale et des écosystèmes, y compris sols et végétaux). Dans ses divers projets et activités d’animation/formation, le PTL2 s’attachera à structurer la communauté scientifique, en mobilisant particulièrement les jeunes scientifiques, pour pouvoir développer des innovations dans le champ de l’agroécologie et des systèmes alimentaires, en renforçant les liens agriculture – alimentation et nutrition humaine – santé globale.

**PTL3 - Biodiversité, Écologie et Évolution (Coord. Cyrille Violle)**

L’objectif du PTL3 est de comprendre les processus écologiques et évolutifs qui sous-tendent la dynamique de la biodiversité en réponse aux changements environnementaux, et les conséquences pour le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être humain. Pour ce faire, il est question d’explorer les interactions entre biodiversité, environnement et santé, analyser l’impact des activités humaines sur la biodiversité et proposer des solutions pour concilier conservation et activités humaines. Il sera mis en place une approche interdisciplinaire combinant écologie fonctionnelle et évolutive, développement d’outils innovants (bioinformatique, IA, télédétection), et sciences participatives. Une originalité du PTL3 est la diversité des objets et échelles d’étude : des écosystèmes naturels aux socio-écosystèmes (y compris agroécosystèmes et écosystèmes urbains), de la boite de Pétri au globe, en passant par le paysage. Les résultats attendus sont la production d’avancées scientifiques sur la réponse de la biodiversité aux changements globaux, le développement des bases pour des solutions fondées sur la nature, ainsi qu’une forte contribution à la transition agroécologique et aux politiques publiques environnementales.



**Formulaire à remplir**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet de thèse** |  |

**Encadrant·e 1**

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom - Nom |  |
| Email |  |
| HDR Oui - Non |  |
| Organisme employeur |  |
| Laboratoire |  |
| Nom DU |  |
| Email DU  |  |

**Encadrant·e 2**

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom - Nom |  |
| Email |  |
| HDR Oui - Non |  |
| Organisme employeur |  |
| Laboratoire |  |
| Nom DU |  |
| Email DU  |  |

*Ce tableau est à dupliquer si un·e ou plusieurs autres encadrant·e·s sont impliqué·e·s*

**Prénom, nom et signature des encadrant·e·s**

**Visa des directeurs ou directrices des unités impliquées**

### ****Résumé (250 mots)****

### ****Mots-clés (10 mots maximum)****

### ****Objectifs, hypothèses et questions de recherche (1 page maximum)****

### ****Positionnement du projet par rapport à l’état de l’art (1.5 page maximum)****

Mettre en évidence l’originalité du projet et son positionnement par rapport à l’état de l’art ; montrer les contributions des partenaires du projet à cet état de l’art ; présenter d’éventuels résultats préliminaires. L’ancrage du projet dans les thématiques des PTL2 et 3 sera développé.

### ****Programme de travail détaillé (incluant les résultats attendus) (2 pages maximum)****

Organisation et avancement prévisionnel du projet, matériel et méthodes, et résultats potentiels attendus.

### ****Description du consortium de recherche (½ page)****

L’équipe encadrante sera décrite, l’expertise de chacun et chacune clairement développée. Les complémentarités (y compris l’interdisciplinarité) entre les scientifiques seront présentées. Les collaborations passées au sein de ce consortium seront précisées. L’accent pourra être mis sur la construction d’un nouveau partenariat. Il sera essentiel de préciser la manière dont le consortium est pleinement concerné par les enjeux mis en avant par les PTL2 et PTL3. Les propositions incluant une collaboration active entre chercheur·e·s et une intégration claire des expertises diverses seront privilégiées.

### ****Caractère innovant ou risqué du sujet de thèse (½ page)****

Décrire la faisabilité du projet et aborder les éventuels défis ou risques. Proposer des stratégies alternatives si nécessaire.

### ****Encadrement et environnement de travail de l’étudiant****·e ****(½ page****

Comment l'encadrement sera-t-il organisé et coordonné entre les laboratoires partenaires ? Quelles compétences sont requises pour l’étudiant·e ?

### ****Diagramme de Gantt / Calendrier****

Un calendrier clair et une structure du projet doivent être inclus.

### ****Références****

Cette section doit inclure toutes les références citées dans le texte (limitées à celles strictement nécessaires à la compréhension du projet).

### ****Répartition du budget de fonctionnement (1/2 page)****

Le salaire du doctorant ou de la doctorante sera pris directement en charge par l’Université de Montpellier. Cette section concerne uniquement les 20 000 euros (maximum) qui seront octroyés pour le fonctionnement de la thèse.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Partenaire** | **Détail des dépenses** | **Type de dépenses (fonctionnement, services sur des plateformes, gratifications de stage, mission, …)** | **Coût** |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |  |   | **Total :** |

**Montant demandé pour le partenaire 1 :**
**Montant demandé pour le partenaire 2 :**
**Montant demandé par le partenaire n :**

**Justification des dépenses (1 paragraphe) :**

**Description de financements complémentaires pour le fonctionnement de la thèse (si applicable) (1 paragraphe) :**

### ****Personnel impliqué dans le projet****

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Laboratoire** | **Position** | **Rôle dans le projet** | **Implication dans le projet (%)** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Dans ce tableau, seront précisées les implications des porteurs du projet et tout autre personne impliquée dans l’encadrement ou le fonctionnement de la thèse.

### ****Ce projet ou une partie de celui-ci a-t-il déjà été soumis à un autre appel ? OUI / NON****

### ****CV des futurs encadrant*****·*e·****s (avec et sans HDR) (1 page maximum par CV)****

Le format du CV est libre. L’encadrement passé devra être mis en évidence. Les projets obtenus depuis 2022 et ceux en cours devront être mentionnés. Cinq publications pertinentes pour le projet seront listées.